

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt, le 18 décembre à 19 heures, le Conseil municipal de la Commune d'Ornon dûment convoqué le jeudi 10 décembre 2020, s'est réuni en Mairie en session ordinaire, sous la Présidence de Madame le Maire, Nicole FAURE.
Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 11

Serge ARLLOT, Andrée BOCQUERAZ, Nicole FAURE, Béatrice FIAT, Julien FIAT, Philippe GALL, Noël GARDEN, Nathalie GUICHARD, Gilles GUINARD, Christophe PROUVOST, Christophe RUET

Absents excusés : 0

Procurations : 0

Votants : 11

Andrée BOCQUERAZ a été élue secrétaire de séance.

Délibération n°20201218-07 : Restauration du bassin au hameau de La Grenonière: projet et plan de financement prévisionnel

Madame le Maire expose au Conseil municipal le projet de restauration du bassin situé au fond du hameau de La Grenonière. Cette restauration prévoit notamment la création d'un mur en pierre et la mise en œuvre d'un toit monopente en ardoise. Le coût prévisionnel de l'opération s'établit à 8 502,50 € HT.

Madame le Maire propose le plan de financement prévisionnel ci-dessous.

Dépenses		Recettes		
Objet	Montant HT	Financier	Montant	Taux
Restauration bassin La Grenonière	8 502,50 €	Département de l'Isère	6 376,87 €	75 %
		Communauté de communes de l'Oisans	425,13 €	5 %
		Autofinancement commune	1 700,50 €	20 %
Total dépenses	8 502,50 €	Total recettes	8 502,50 €	-

Le **Conseil municipal**, après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

décide de retenir le projet tel que présenté ci-dessus,

approuve le plan de financement et sollicite une aide du Département de l'Isère d'un montant de 6 376,87 €, et une aide de la Communauté de communes de l'Oisans d'un montant de 425,13 €,

et **charge** Madame le Maire d'effectuer toutes démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
au registre sont les signatures,
pour expédition conforme.*

**Le Maire,
Nicole FAURE**